



AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

MUNICIPALITÉ DE VAL SAINT-GILLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, que les immeubles ci-après désignés **seront vendus à l'enchère publique**, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, à la **salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, mercredi le 11 juin 2025 à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Nom du propriétaire Lot(s) ¹ Adresse	Numéro de matricule	Total dû à la date de cet avis ²
MUNICIPALITÉ DE VAL-SAINT-GILLES		
GHISLAIN-GUY LAVOIE, SUCCESSION Lot 4 466 271 <i>Le tout étant un terrain vacant situé au 1135, 8^e-et-9^e Rang Est, Val-Saint-Gilles, province de Québec</i>	3627 02 2339 0 000 0000	1 249,30 \$
SERGE LAROSE Lot 4 466 209 <i>Le tout avec bâtisses et constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 806, rue Principale, Val-Saint-Gilles (Québec) JOZ 3T0</i>	3227 70 6381 0 000 0000	2 499,63 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de l'Abitibi.

² Certains frais s'ajouteront et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais et pénalité sera par ailleurs annoncé au moment de la vente.

Pour la liste complète, ou pour plus d'information concernant les modalités lors de la vente, consultez le <https://www.mrcao.qc.ca/fr/vente-pour-non-paiement-de-taxes>.

DONNÉ A LA SARRE

Ce 9 avril 2025

Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier
MRC d'Abitibi-Ouest